



Concept de protection UBS Kids Cup Le Mouret

Date : 29.08.2021

Le présent concept de protection est basé sur le "Concept de protection UBS Kids Cup Compétitions" de la Weltklasse Zürich du 01.06.2021 et doit être complété par chaque organisateur d'équipe UBS Kids Cup individuellement et si nécessaire et approprié.

Compétition : Finale cantonale du canton de Fribourg

Organisateur : FFA-FLV / CS Le Mouret

Opérateur de l'installation : CS Le Mouret

Le/la délégué/e au corona de la manifestation est :

Jean-Luc Robert

Tel. : +41 79 447 35 05 E-Mail : j_concours@ffa-flv.ch

Principes fondamentaux

1. Nombre maximum de personnes sur le site

Un maximum de 1000 personnes peut être présent sur l'ensemble du site de la compétition (y compris les tribunes, les zones des spectateurs, la restauration et les autres installations sur le site) à tout moment pendant une compétition de l'UBS Kids Cup, dont un maximum de 500 spectateurs.

2. À la compétition seulement sans symptômes

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisées à participer aux événements de l'UBS Kids Cup et doivent rester chez elles. Cela s'applique également aux personnes accompagnatrices et aux bénévoles. Les personnes présentant des symptômes évidents doivent être refusées à l'admission.

3. Mesures d'hygiène et de protection

Sur place, la règle de la distance sociale (min. 1,5 m) s'applique pour tous les participants (dès 12 ans) en dehors de la zone de compétition. Pour tous les bénévoles, officiels, entraîneurs, spectateurs, etc., la règle de la distance s'applique.

Au moins deux distributeurs de désinfectant doivent être placés à des endroits stratégiques (par exemple, dans la zone d'entrée et à l'entrée de la zone de compétition). Les vestiaires

ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Tous les athlètes, accompagnateurs et aides doivent arriver sur le lieu de la compétition en tenue de sport.

Il n'y aura pas de poignée de main, ni de claquement de mains.

L'organisateur est autorisé à imposer une obligation de masque général ou partiel.

4. Enregistrement des données personnelles

Les contacts étroits entre personnes doivent pouvoir être immédiatement signalés à l'autorité sanitaire pendant 14 jours après la compétition. Un contact étroit est défini comme un contact à moins de 1,5 mètre et pendant plus de 15 minutes (une fois ou cumulativement) sans protection appropriée (par exemple, une cloison ou les deux personnes portant un masque d'hygiène).

Afin de simplifier la recherche des contacts en cas d'infection, l'organisateur enregistre les données personnelles des athlètes. Si une zone est prévue où des spectateurs peuvent consommer, les données doivent alors être enregistrées.

5. Désignation du/de la délégué/e au corona de la compétition

Chaque organisateur doit désigner un/e délégué/e au corona. Cette personne est chargée de veiller au bon respect des directives en vigueur.

Dispositions pour les compétitions

1. Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur, représenté par le/la délégué/e au corona pendant la compétition, assume la responsabilité de la mise en œuvre du présent concept de protection. De plus, chaque athlète est contraint dans l'intérêt de l'athlétisme et vis-à-vis de l'ensemble de la population de respecter le concept de protection de manière solidaire et avec un haut niveau de responsabilité propre et de mettre en œuvre de manière conséquente les mesures nécessaires.

2. Autorisation de l'événement

Le concept de protection actuel ne sert que de cadre pour les compétitions UBS Kids Cup. L'organisateur doit en tout cas respecter les directives contenues dans ce concept de protection, mais doit tenir compte des éventuelles réglementations supplémentaires du canton ou de l'exploitant de la salle concerné. Si Weltklasse Zürich dispose d'indications selon lesquelles le concept de protection ne sera pas appliqué en tous points ou est insuffisant, l'autorisation peut être retirée à tout moment.

3. Mesures à prendre par l'organisateur

- a. Chaque organisateur doit élaborer un concept de protection et doit pouvoir présenter ce concept aux autorités sur demande. Le concept de protection est basé sur ce « Concept de protection UBS Kids Cup » et le complète éventuellement avec les points nécessaires pour l'événement respectif (voir chapitre 4).
- b. Pour chaque événement, l'invitation au concours et les informations relatives au concours (instructions) doivent également contenir des informations détaillées sur les points relatifs à ce concept. Il faut également y mentionner la personne responsable du concept de protection.

- c. L'organisateur doit veiller à ce qu'il n'y ait pas plus de 1000 personnes sur place en même temps.
- d. L'organisateur enregistre les données personnelles nécessaires de toutes les personnes présentes afin de permettre le « Contact Tracing ».
- e. Il est permis de proposer de la restauration, toutefois en respectant les [règlementations COVID-19 en vigueur pour les restaurants](#)

4. Dispositions et mesures particulières pour cette compétition

a. Généralités

La limite du nombre de spectateurs étant fixée à un maximum de 500 personnes à tout moment, un décomptage est fait des personnes entrant et sortant du site de concours (voir la carte des infrastructures, ci-jointe).

Les athlètes et bénévoles ne sont pas décomptés dans cette limite.

Pour que cette limite soit respectée, chaque athlète ne pourra être accompagné que de 2 personnes au maximum.

b. Entrée et sortie du site de concours

L'entrée et la sortie du site de concours se font par un seul endroit.

Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires au passage du point d'entrée et de sortie.

Chacun est tenu de noter ses données personnelles (nom, prénom, téléphone portable, heures d'entrée et de sortie) sur les formulaires à disposition, afin de permettre le Contact Tracing.

c. Distribution des dossards

La distribution des dossards a lieu directement après le point d'entrée du site.

L'organisateur a prévu une distribution groupée par club et école. Une personne par club passe prendre les dossards et les distribue à ses athlètes. Une distribution par athlète est toutefois possible pour les athlètes individuels ou d'une école n'ayant pas de responsable sur site.

Le port du masque est obligatoire dans la zone de distribution des dossards.

d. Distribution des prix souvenir

Chaque athlète reçoit un T-shirt UBS Kids Cup, qu'il va chercher personnellement avec son dossard à tout moment durant la finale cantonale.

La distribution est faite après la distribution des dossards, dans une zone dédiée.

Le port du masque est obligatoire pour les bénévoles chargés de la distribution.

e. Rassemblement des athlètes et échauffement

Le rassemblement des athlètes a lieu sur le stade à des emplacements marqués par catégorie, selon l'horaire fixé.

Le port du masque est facultatif pour les responsables de groupe et entraîneurs.

f. Emplacements des concours

Les spectateurs peuvent approcher des emplacements de concours, en restant à l'extérieur des zones balisées. La distance entre les spectateurs devra rester continuellement de 1.5m au minimum. Si cette distance n'est pas respectée, le responsable de l'emplacement de concours concerné peut obliger les spectateurs à porter le masque.

g. Groupes de concours

Dans la mesure du possible, les groupes de concours formés d'athlètes de même âge restent ensemble et ne se mélangent pas avec les autres groupes.

h. Matériel de concours

Après avoir lancé ses 3 balles, l'athlète va les chercher et les désinfecte pour le prochain concurrent.

i. Cantine et restauration

Une cantine est installée sous l'auvent de la salle de gym.

Le port du masque est obligatoire pour les bénévoles chargés de la restauration.

Les tables prévues sous l'auvent pour la restauration peuvent être occupées sans masque à condition que l'espace entre les groupes de personnes reste toujours supérieur à 1.5m.

j. Vestiaires

Les athlètes viennent déjà habillés pour la compétition.

Aucun vestiaire, ni douche n'est disponible.

k. Toilettes

Des toilettes sont disponibles avec accès sous l'auvent de la salle de gym.

L'utilisation des lavabos n'y est autorisée que pour une personne à la fois.

l. Speakers

Les speakers rappellent régulièrement les règles à respecter par toutes les personnes présentes.

Ils rappellent également à tous ceux qui ont l'application SwissCovid de la maintenir active, et incitent ceux qui ne l'ont pas à l'installer.

m. Activités dans le container UBS Kids Cup

Les bénévoles encadrant les athlètes portent un masque.

n. Remise des récompenses

Les médailles seront remises aux athlètes qui monteront sur le podium et se mettront eux-mêmes la médaille.

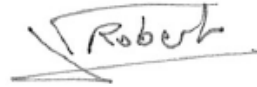
Les habituelles poignées de main sont remplacées par le poing contre poing.

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes venant assister aux remises des récompenses, si la distance sociale ne peut être maintenue.

Lieu, Date : Bulle, le 19 août 2021

Organisateur : FFA-FLV

Signature :


A handwritten signature in black ink, appearing to read "Robert", written over a horizontal line.

Nom : Jean-Luc Robert

Accès sur la place de Sport – Comptage COVID



Mesures covid

- Point de comptage covid 
- Désinfectant pour mains 